



Missions du Secteur d'Action Social (SAS)

Pour assister les parents dans leur vie quotidienne, les travailleurs sociaux et médico-sociaux du département des Yvelines vous accueillent, vous informent, vous orientent et recherchent une réponse adaptée et personnalisée à vos difficultés (accès aux droits, insertion, accueil Petite enfance, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des enfants handicapés).

Si vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale, des permanences sont désormais assurées sur rendez-vous :

À la Maison de Tous :

Le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h

À la Maison de Voisinage :

Vendredi de 10h à 12h30

Sur le secteur d'action sociale de Mantes la Ville : selon disponibilités

Pour prendre rendez-vous, appelez le 01 34 97 80 80.

Vous pouvez également vous présenter à la permanence d'urgence de Mantes la Ville au 12 bis rue des Merisiers tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30.